



Communiqué

14 octobre 2010

Le Bloc vert lance la certification SOS rives

Un projet de revégétalisation des rives

Drummondville, le 14 octobre 2010 - Le Bloc vert lance son projet de sensibilisation à la revégétalisation des rives à la suite d'une étude dévoilant que beaucoup de rives ne respectent pas les normes environnementales.

Au cours de l'été 2010, le Bloc vert s'est penché sur l'état des rives de la rivière Saint-François. L'organisme a procédé à une étude de caractérisation des rives situées entre les deux barrages de la rivière Saint-François. Le rapport découlant de cette étude révèle que seulement 7 % des 176 terrains caractérisés respectent en totalité les règlements d'urbanisme de la Ville.

En naviguant sur la rivière, on constate que plusieurs terrains présentent des mesures non-conformes, telles des murs de soutènement non végétalisés, des pentes enrochées sans aucune végétation ou encore des terrains gazonnés jusque dans l'eau.

À la suite de ce constat, le Bloc Vert, organisme de protection et de valorisation de l'environnement, a décidé de lancer la certification SOS rives dans le but d'amener les riverains à aménager leur rive afin qu'elle soit conforme à la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) et sans conséquences néfastes pour l'environnement.

La création d'un terrain modèle servira aux gens désireux de voir un exemple concret d'aménagement responsable. À ce sujet, la présidente du Bloc vert, madame Jacinthe Roberge, a précisé que « l'étude de l'été dernier a révélé que plusieurs riverains ne connaissent pas les bonnes pratiques à adopter sur un tel milieu. Ils manquent d'information pour bien aménager leur rive. Ce projet se veut un moyen de les outiller ».

La prochaine étape sera donc une soirée d'information qui sera offerte aux riverains de tous types (ruisseaux, rivières ou lacs) le 27 octobre prochain. Ceux-ci pourront venir s'informer des différentes options d'aménagement pour leur rive. Les gens peuvent communiquer avec le Bloc Vert par courriel au info@blocvert.qc.ca. L'entrée, au coût de 5\$ par personne, est gratuite pour les membres du Bloc Vert.

Plusieurs autres actions sont prévues dans le cadre de ce projet, dont une vente de végétaux indigènes pouvant être plantés sur les rives. Celle-ci aura lieu au printemps

prochain, et les commandes pourront déjà être placées cet automne. L'organisme offre même un service de conception de plan d'aménagement.

Le dépliant d'information « Soyez un riverain responsable » a également été conçu; Celui-ci contient notamment des explications sur les obligations des riverains et leur donne des conseils sur les différents moyens d'aménager leur rive tout en la rendant conforme à la Politique.

Finalement, au cours de l'été 2010, une représentante du Bloc vert a rencontré pas moins de 115 riverains pour les entretenir au sujet de leur rive. Ceux-ci se sont vu remettre le dépliant d'information. Beaucoup de riverains se sont montrés fort intéressés par la cause.

Le Bloc Vert en profite pour remercier ses partenaires, qui permettent la réalisation de ce projet, dont la Caisse Desjardins de Drummondville qui a permis l'emploi d'une étudiante au cours de l'été, ainsi que le COGESAF et L'Atelier des Marketeux.

Créé en 1991, le Bloc Vert est un regroupement de personnes qui, sur une base individuelle ou à titre de représentants d'organismes ou d'entreprises, partagent une passion : celle de protéger et de valoriser l'environnement. Notre organisme s'est notamment fait connaître par la tenue, pendant de nombreuses années, d'une collecte annuelle de résidus domestiques dangereux (RDD), par le colloque sur l'avenir de la Forêt Drummond, ainsi que par des activités de sensibilisation à divers thèmes environnementaux.

-30-

Source : Marie-Pascale Duvieusart
Coordonnatrice
Bloc Vert
(819) 477-8204

